

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 7 Juin 2022

Président : M. COMBAL

Présents : Mme POLICON, NYEMBMAL, M. BOUSSARD, LEFEUVRE, ARNAUD, BRUNET.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

Finales des Coupes du Val de Marne



Gymnase Jean Guymier à Champigny/Marne

Mercredi 1er Juin 2022

20H30	FUTSAL	CHAMPIGNY C.F & VSG FUTSAL
-------	--------	----------------------------

Stade Alain Mimoun, Avenue des Tilleuls à Thiais

Vendredi 10 Juin 2022

20H00	Synthétique 1	45 ANS VDM	ARRIGHI AS & BRY FC
-------	---------------	------------	---------------------

Samedi 11 Juin 2022

09H30	Synthétique 1	ENTREPRISE	APSAP VILLE PARIS & WAYWOUYWEAR FC
12H00	Synthétique 1	U15F VDM	ORLY AVS & ST MAUR F. FEM VGA
14H00	Synthétique 1	U14 VDM	VILLEJUIF U.S & CRETEIL LUSITANOS
16H30	Synthétique 1	U16 DISTRICT	VITRY 94.2 C.A & MAISONS ALFORT
09H30	Synthétique 2	U14 AMITIE	JOINVILLE RC (4) & FONTENAY U.S (2)
12H00	Synthétique 2	U14 DISTRICT	CHARENTON CAP & ORLY AVS
14H00	Synthétique 2	U16 AMITIE	VITRY 94.2 C.A (2) & CRETEIL LUSITANOS US (2)
16H30	Synthétique 2	SENIORS AMITIE	NOGENT F.C (2) & RUNGIS U.S (2)

Dimanche 12 Juin 2022

Stade Desmont, (entrée gymnase Plaisance) avenue Laférière à Créteil

09H30		CDM VDM	SUPREMES BELIERS & VILLENEUVE AFC
-------	--	---------	-----------------------------------

Stade Alain Mimoun, Avenue des Tilleuls à Thiais

11H30	Synthétique 1	U16 VDM	CRETEIL LUSITANOS US & IVRY FOOT
14H00	Synthétique 1	SENIORS F VDM	ST MAUR F. FEM VGA (2) & JOINVILLE RC
17H00	Synthétique 1	SENIORS VDM	VINCENNES CO & CHARENTON CAP
11H30	Synthétique 2	ANCIENS VDM	KREMLIN BICETRE CSA & MACCABI CRETEIL
14H00	Synthétique 2	U18 VDM	JOINVILLE RC & CRETEIL LUSITANOS U.S
16H30	Synthétique 2	U20 VDM	LUSITANOS ST MAUR US & CRETEIL LUSITANOS U.S

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

23735080 – GENTILLY AC 1 / VILLIERS ES 1 séniors D2.A du 05/06/22.

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 03/06/22 (changement d'horaire).

Courriels tardifs des 2 clubs, la commission prend note.

23390593 – ST MANDE FC 1 / CHARENTON CAP 2 séniors D2.B du 01/06/22.

Lecture de la feuille de match.

Match arrêté, la commission transmet à la commission discipline pour suite à donner.

23840714 – LUSITANOS ST MAUR 3 / CAUDACIENNE ES 1 séniors D4.A du 05/06/22.

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de Lusitanos St Maur, amende 100 euros (forfait dans les 3 dernières journées)..

23840900 – FC VITRY 94 ACADEMIE 1 / IVRY OLYMPIQUE 1 séniors D4.B du 05/06/22.

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 02/06/22 (changement d'horaire).

Courriels tardifs des 2 clubs, la commission prend note.

CHAMPIONNATS FEMININS

24051277- FRESNES AAS / MAISONS ALFORT FC féminines D1 du 28/05/22.

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé de Fresnes AAS, amende 100 euros (forfait dans les 3 dernières journées)..

24050412- ST MAUR LUSITANOS 1 / FRESNES AAS féminines D1 du 04/06/22.

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait non avisé de Fresnes AAS, entraînant son forfait général, amende 100 euros (forfait dans les 3 dernières journées).

CHAMPIONNAT U14

23735189 – VITRY ES 1 / VILLIERS ES 1 U14 D2.B du 04/06/22.

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Villiers ES 1, amende 100 euros (forfait dans les 3 dernières journées).

23735186 – VAL DE FONTENAY AS 1 / VINCENNES CO 2 U14 D2.B du 04/06/22.

Courriels et accord des 2 clubs via foot club du 03/06/22.

La commission neutralise cette rencontre, le match n'ayant pas d'incidence sur le classement final.

23452988 – VINCENNES CO 3 / ARCUEIL COM 1 U14 D3.A du 04/06/22.

Courriel et accord des 2 clubs via foot club du 02/06/22.

Courrier tardifs.

23822586 – VITRY 94.2 CA 4 / BRY FC 1 U14 D4.D du 04/06/22.

Courriel de Bry FC du 04/06/22.

La commission enregistre le 1^{er} forfait « avisé » de l'équipe de Bry FC 1, amende 100 euros (forfait dans les 3 dernières journées).